

4

**Les sociétés bamiléké
de l'ouest du Cameroun :
étude régionale
à partir d'un cas particulier**

J.C. BARBIER

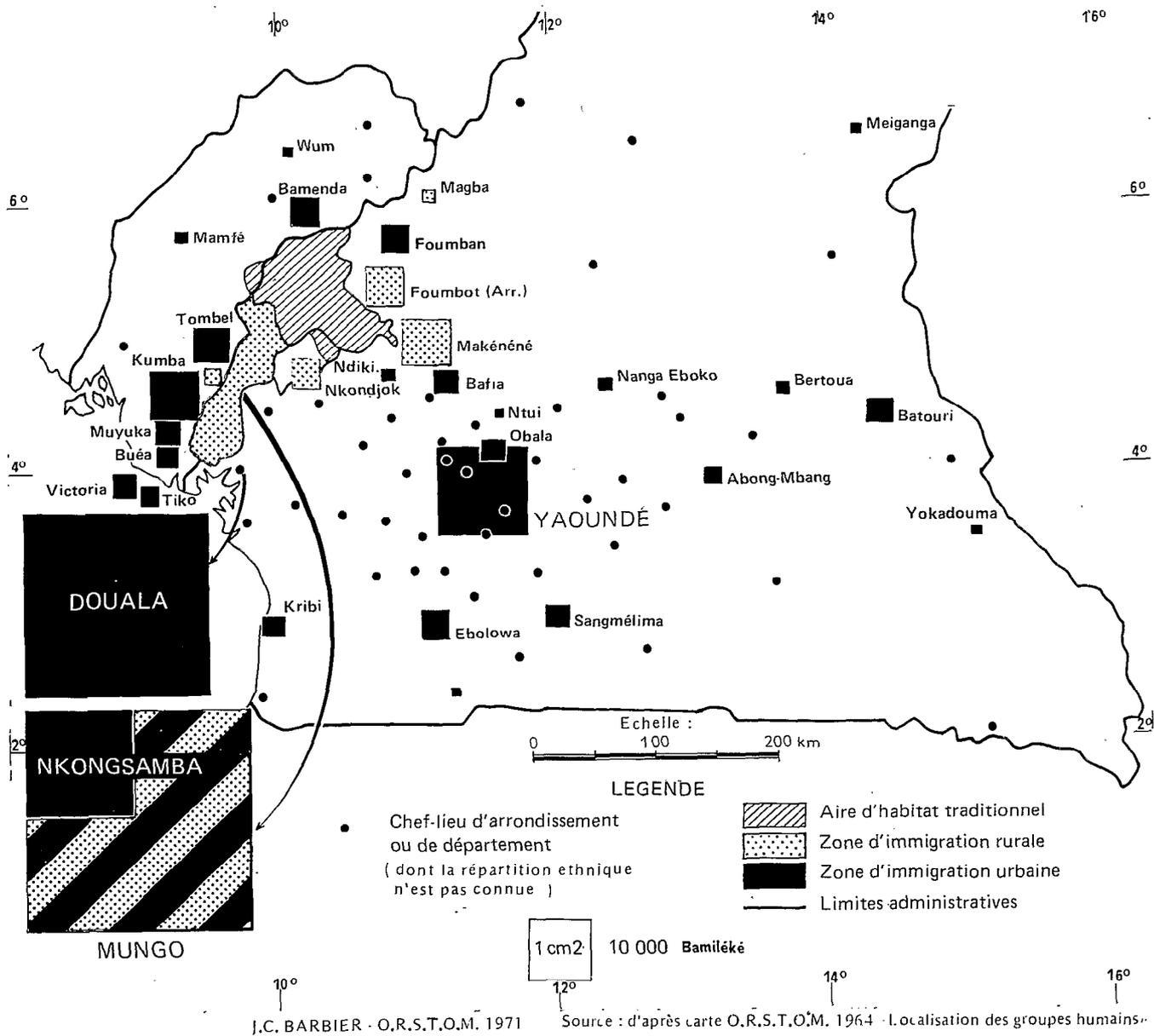


Figure 1
L'Émigration bamiléké

« Un cas singulier, excentrique ... le microcosme plodémétien
« concentre, dans son originale diversité, de multiples problèmes
« que sa singularité et son excentricité posent de façon radicale. »

Edgar MORIN (1)

J'ai commencé, en septembre 1970, une enquête sociologique sur l'émigration bamiléké. Je me suis ainsi trouvé devant un ensemble démographique de près d'un million d'individus : le pays bamiléké lui-même totalisait 634000 habitants en 1967, répartis sur près de 7000 km² et on peut y ajouter environ 300000 émigrés (2).

Amorcée dès le début du XXe siècle lors de la construction du Chemin de Fer du Nord qui devait atteindre Nkongsamba en 1911, l'émigration hors du plateau a investi progressivement des milieux ruraux et urbains très variés. En plus des prestations sur les chantiers routiers et ferroviaires de l'administration coloniale, les Bamiléké servirent d'abord comme manœuvres agricoles dans les plantations du Mungo tant européennes qu'autochtones. Les gares de l'axe Douala-Nkongsamba devinrent des centres semi-urbains avec une population de manœuvres et de petits commerçants désirant s'installer localement comme planteurs en achetant des terres aux autochtones. Par ailleurs, les maisons de commerce au terminus de Nkongsamba avaient aussi besoin de main-d'œuvre pour le portage vers l'intérieur du pays (3), de même les activités portuaires de Douala. A cette émigration provoquée par la mise en place de l'économie coloniale, s'ajoutèrent, dès les années trente, les efforts des pouvoirs publics pour décongestionner le plateau bamiléké qui apparaît déjà surpeuplé. Des zones de colonisation agricole, dont la dernière en date est l'Opération Yabassi-Bafang lancée en 1966, furent aménagées sur le pourtour de ce plateau. Nous sommes donc devant des mouvements migratoires d'une grande ampleur, commencés depuis plus de cinquante ans et qui aboutissent à une grande diversité des milieux d'immigration : zone rurale ou urbaine, immigration ancienne ou récente, colonisation « spontanée » ou « dirigée » (4) ; et à des activités économiques multiples : du manœuvre agricole au commerçant d'import-export.

L'exemple bamiléké, par sa taille démographique et sa superficie, par sa grande diversité tant dans l'aire d'habitat traditionnel (le plateau bamiléké) que dans les zones d'immigration, par son morcellement politique en chefferies, par ses multiples activités économiques, ne peut que décourager le chercheur soucieux de trouver une aire d'enquête relativement homogène et représentative de l'ensemble qu'il doit appréhender. Le chercheur se voit contraint de justifier le choix de son terrain, qui est forcément ponctuel et particulier, et de délimiter la généralisation de ses résultats dans le but de saisir, si possible, un ensemble régional. La relation du chercheur et du terrain commence par la sélection de celui-ci. Certes, ce problème est classique mais les sociétés bamiléké, par leur ampleur et la variété de leurs manifestations, le posent d'une façon radicale.

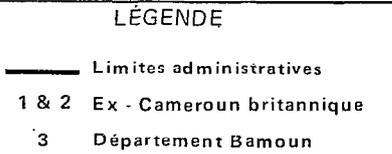
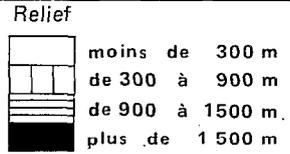
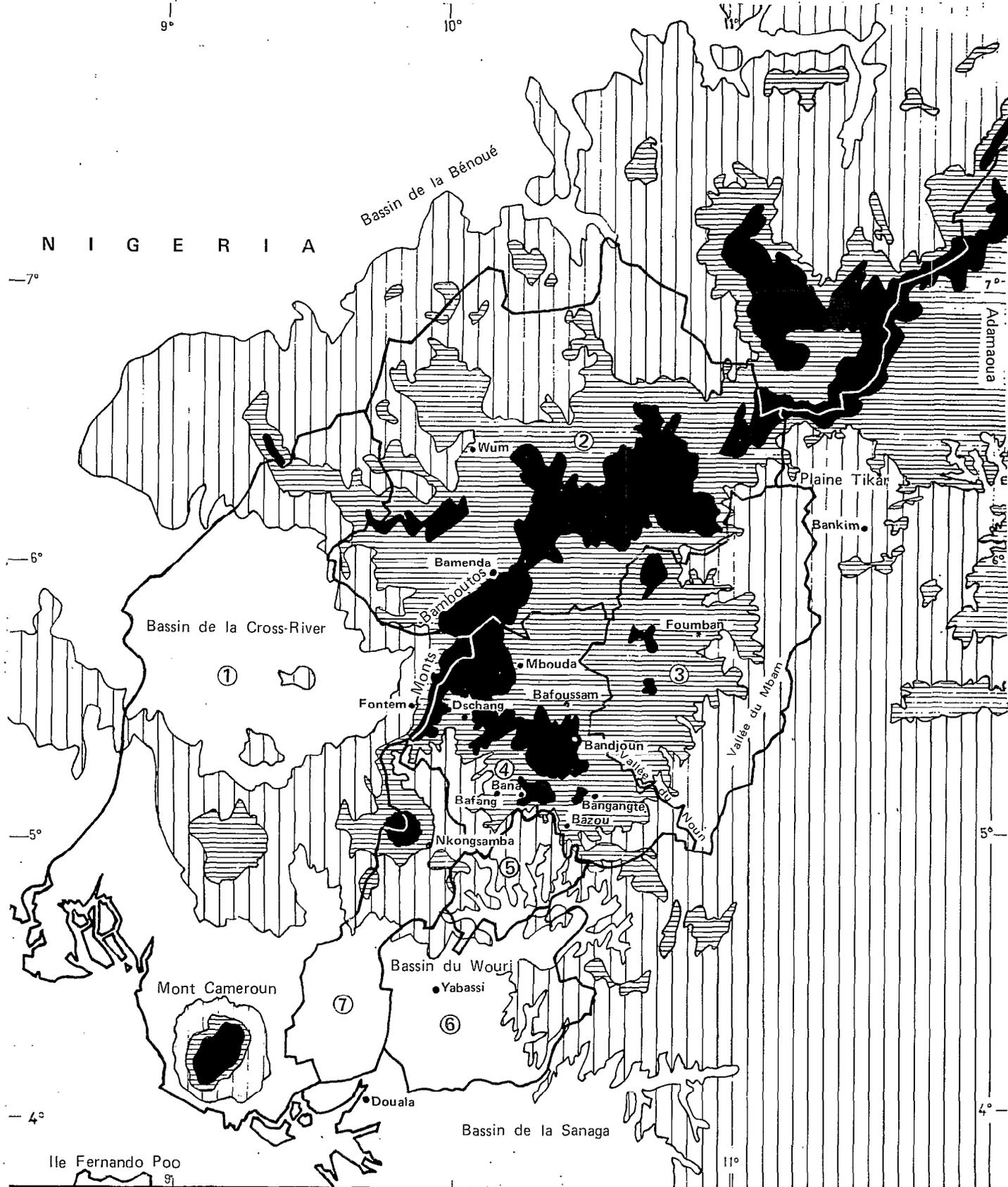
J'ai choisi d'étudier dans la première phase de mon enquête les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang. De 1965 à 1970, le Génie Militaire construit une route qui descend le rebord méridional

(1) Edgar MORIN - 1967 - *Commune en France - la métamorphose de Plodémet*. Fayard éd., Paris, p. 14.

(2) Section de Géographie - 1972 - Tableau de la population du Cameroun. ORSTOM Yaoundé.
- 1964 - Carte de localisation des groupes humains, ORSTOM Yaoundé.

(3) Bernard NKUISSI - 1967 - Nkongsamba, les années obscures de la fondation de 1898 à 1923, essai de monographie urbaine. Mémoire de DES d'Histoire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Lille, 156 p., multigr.

(4) Selon la typologie de J.P. RAISON.- La colonisation des terres neuves tropicales. *Ét. rurales*, juill.-sept. 1968, 31.



J.C. BARBIER - O.R.S.T.O.M., 1971 d'après Cartes I.G.N. à 1/2000000

Figure 2
Relief de l'ouest du Cameroun

du plateau bamiléké et traverse, du nord au sud, la forêt de l'actuel département du Nkam. Cet axe, parallèle à celui du Mungo, ouvre une nouvelle zone de colonisation agricole : treize villages y étaient déjà installés en juin 1971, soit un total de 2800 habitants. Les immigrants, qui reçoivent le qualificatif de « pionniers », sont pour la plupart des Bamiléké (5). Nous avons affaire à une zone d'immigration récente (depuis 1966) sous la forme d'une colonisation « dirigée » (une société de développement, la SODENKAM (6) encadre les colons) et hors des lieux habituels de l'immigration bamiléké. Il s'agit donc d'un cas particulier, voire même excentrique, par rapport à l'ensemble bamiléké.

Je suis donc averti, dès le début, que les formes sociales que je vais y inventorier ne seront nullement généralisables. Cependant, cette étude a permis de mettre en évidence un mode d'organisation sociale qui semble être spécifique aux populations des plateaux de l'ouest du Cameroun. Ce mode d'organisation a déjà opéré lors du peuplement de ces plateaux du XVI^e au XIX^e siècles et a abouti à une mosaïque de chefferies - on en compte plus d'une centaine. Aujourd'hui, les émigrés bamiléké réutilisent ce modèle culturel dans le contexte économique et politique contemporain où il reste opérationnel. De ce fait, la structuration sociale des milieux d'immigration bamiléké est particulièrement rapide. De nouvelles formes de sociabilité s'élaborent en continuité avec les formes traditionnelles, sans pour autant les répéter. Elles assurent aux émigrés une efficacité sociale qui n'est pas sans incidence sur leur réussite économique. J'ai considéré les villages pionniers comme un lieu d'observation privilégié où s'amorçait une telle structuration sociale à partir d'un point zéro.

En quoi les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, dont j'ai souligné le particularisme, ont-ils été un laboratoire opportun, un moyen d'accès à l'ensemble des sociétés bamiléké ? En d'autres termes, l'étude régionale peut-elle s'appuyer sur des cas extrêmes choisis pour leur pouvoir révélateur ? Une telle démarche, différente de la monographie villageoise qu'on étend ensuite à l'ensemble ethnique, n'est pas sans intérêt, à mon avis, pour une sociologie des changements et de la genèse de nouveaux milieux sociaux.

C'est la reconstitution d'un processus d'organisation sociale, dans un milieu d'immigration récente, que je vais essayer de présenter dans cet article. Je ne retracerai pas les tâtonnements dans la mise au point de cette problématique - ils furent nombreux - mais plutôt la logique interne de son élaboration. Nous verrons ensuite que c'est au niveau de ces dynamismes sociaux qu'une généralisation à l'ensemble des populations des plateaux de l'ouest du Cameroun pourra être tentée.

1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES POPULATIONS DES PLATEAUX DE L'OUEST DU CAMEROUN

Les plateaux de l'ouest du Cameroun, entre les 5° et 6°30' parallèles nord, dominant, par plus de 1000 m d'altitude, la forêt tropicale du littoral et des bassins de la Cross-River et du Wouri. Ces plateaux s'étalent de part et d'autre de l'«échine dorsale» du Cameroun, de direction SW-NE, qui va de l'île Fernando-Po et du Mont Cameroun jusqu'aux Monts du Mandara. Ils sont séparés des plateaux de l'Adamaoua par la haute vallée du Mbam. La frontière Nigéria-Cameroun, qui délimite ces plateaux au nord et

-
- (5) En juin 1970, après cinq ans de recrutement, 84% des inscrits sont originaires des départements bamiléké.
J.C. BARBIER - 1971 - Les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang. Aspects sociologiques de l'émigration bamiléké en zone de forêt, dans le département du Nkam. ORSTOM Yaoundé, 303 p., p. 151, multigr.
- (6) La Société de Développement du Nkam (SODENKAM) est gérée selon la loi 68/LF/9 du 11 juin 1968 portant création des sociétés de développement. Avant cette date, c'est la Société Centrale pour l'Équipement du Territoire - Coopération (SCET-COOP) qui a été chargée des études préliminaires et du lancement de l'opération sous la tutelle du Ministère du Plan.

à l'ouest, correspond au bassin de la Bénoué. Une même civilisation s'est développée sur l'ensemble de ces plateaux, de Foumban à Wum et de Bankim à Bafang. Une première observation empirique dégage les traits communs suivants :

a - le paysage (7)

Par opposition à la forêt, les Allemands ont utilisé le terme de «grasland», qui sera traduit plus tard en anglais par «grassfield», pour désigner la savane de ces plateaux et les formations montagnardes qui s'y trouvent en altitude. L'habitat traditionnel est dispersé, et le bocage témoigne d'un reboisement par l'homme : vallées peuplées de palmiers-raphia, haies en courbes de niveau, clôtures pour canaliser le petit élevage, arbres fruitiers tels que les kolatiers, eucalyptus introduits par l'administration coloniale, etc.. Les collines sont sillonnées par des billons qui remontent de plus en plus haut, dans le sens de la pente. Des femmes y travaillent en groupes et cultivent surtout des tubercules (taro, macabo, igname, manioc) et du maïs. A ces cultures vivrières s'ajoutent, depuis les années cinquante, des plantations de café *robusta* et *arabica*.

b - l'architecture et l'art (8)

La case traditionnelle de l'ouest, de plan carré et surmontée d'un toit de chaume volumineux qui lui donne, vue de loin, la silhouette d'un champignon, s'oppose à la fois à la case circulaire du Nord-Cameroun et à la case rectangulaire au toit de nattes (9) des zones forestières. Les chefferies sont des lieux de concentration de telles cases : s'ajoutent à celle du Chef (*mfo*) les nombreuses cases de ses femmes, disposées de part et d'autre d'une allée descendant de la place du marché à la chefferie, les cases des serviteurs, les grandes cases de réunion des associations coutumières, etc.. On peut parler d'un véritable ensemble architectural. La sculpture accompagne la construction de ces cases et extériorise le rang social du propriétaire : encadrement de porte, piliers qui soutiennent le toit, sièges pour participer aux réunions des associations, statues et masques représentant des ancêtres. Par ailleurs, la sortie d'une association coutumière sur la place du marché est l'occasion, pour ses membres, d'exhiber sa richesse et son prestige : tissus et calebasses recouverts de perles de traite colorées, pièces de tissus teints à l'indigo selon la technique des réserves par broderies (10), peaux de panthères, etc..

c - des dialectes apparentés

Les chefferies voisines se comprennent et il n'existe pas de ligne de rupture linguistique. Cependant, la distance introduit progressivement des difficultés de compréhension selon le schéma classique : A comprend B qui comprend C, mais la communication devient difficile entre A et C. De là, l'existence de nombreux dialectes à l'intérieur d'un ensemble linguistique qui englobe toutes les sociétés installées sur les plateaux de l'ouest. Cet ensemble s'oppose, d'une part aux langues bantoues plus méridionales des populations forestières, et d'autre part aux parlers des populations de l'Adamaoua. Malcolm GUTHRIE propose l'appellation de Bantoïde pour désigner cet ensemble, et plus récemment J. VOORHOEVE a délimité un groupe Mbam-Nkam (11).

-
- (7) J. CHAMPAUD - 1972 - Atlas Régional Ouest 2 - ORSTOM Yaoundé, 192 p., multigr., cartes.
J. HURAUULT - 1970 - L'organisation du terroir dans les groupements Bamiléké. *Ét. rurales*, 37-38-39, p. 232-256.
J.L. NDONGMO - 1972 - L'aménagement de l'espace rural en pays bamiléké. Thèse de 3e cycle géographie, Fac. Lettres et Sciences humaines, Lille.
- (8) R. LÉCOQ - 1953 - *Les Bamiléké, une civilisation africaine*. Éd. Présence afric., Paris, 221 p.
- (9) Ces nattes sont faites avec des folioles de palmier raphia.
- (10) Cette technique est décrite par Mme BOSER-SARIVAXEVANIS - 1969 - *Aperçu sur la teinture à l'indigo en Afrique Occidentale*. Bâle.
- (11) M. GUTHRIE - 1953 - *The Bantu languages of Western Equatorial Africa. Handbook of African Languages*. International African Inst., Oxford Univ. Press, 94 p.
J. VOORHOEVE - 1971 - The linguistic unit Mbam-Nkam (Bamiléké, Bamoun and related languages). *J. African Languages*, pp. 1-12.

d - des chefferies

Avec un pouvoir centralisé autour de la personne du *mfo*, une hiérarchie de notables nettement affirmée et des associations coutumières à base territoriale. Les sociétés des plateaux se distinguent des sociétés claniques et acéphales du Sud-Cameroun. Les chefferies, de taille variable (de 1000 à 30000 habitants) sont indépendantes les unes des autres et dessinent une mosaïque politique. Les chefs (*mfo*) succèdent de père en fils et un conseil de notables - le «*kamve*» - organise l'intronisation. La possession d'un titre de notabilité ouvre l'accès aux grandes associations coutumières qui se réunissent périodiquement sous la présidence du *mfo* ou d'un serviteur qui le représente. Ces associations se différencient selon leur recrutement (serviteurs, membres du lignage royal, autres notables), leurs fonctions, et se hiérarchisent par le prestige qui leur est reconnu dans la structure de la chefferie. L'entrée dans le système des titres, contrôlée par le *mfo*, est relativement ouverte aux individus entreprenants, et une forte mobilité sociale est encouragée à l'intérieur même de la chefferie traditionnelle.

Aucune dénomination n'est utilisée par les populations concernées pour désigner l'ensemble démographique que nous venons de présenter. Chaque chefferie place le préfixe *-ba-* qui veut dire «les gens de», devant le nom qui l'individualise. Le terme «*bamiléké*» est né des contingences historiques de la pénétration coloniale et s'applique à une partie seulement de cet ensemble. Lorsque les Allemands atteignirent la crête des Monts Bamboutos et découvrirent la cuvette de Dschang (bassin supérieur du Nkam), l'interprète désigna les populations de la zone par l'expression «*Ba mbu léké*», ce qui signifie «les populations de la vallée» (12). Cette appellation ne s'applique pas à une chefferie précise mais à un ensemble géographique. Le premier texte allemand qui mentionne le terme «*bamiléké*» date de 1905 : c'est le récit de l'expédition de Manengouba qui a effectivement atteint des chefferies au sud de Dschang. Ce terme s'étendit ensuite à d'autres populations des plateaux. Cette extension se heurta, au nord, au terme «*tikar*» qui lui aussi fut utilisé avec excès par l'administration. Les Tikar sont un ensemble ethnique constitué d'éléments Mboum émigrés dans la haute vallée du Mbam et d'autochtones au parler Tumu. Les émigrés Mboum dominèrent politiquement mais adoptèrent la culture locale. De nombreuses dynasties régnaient, dans la région de Bamenda, se disent originaires de cette haute vallée du Mbam, la plaine Tikar et les administrations anglaises et françaises en ont déduit une aire culturelle «*tikar*» de Bankim à Wum (13). L'extension du terme «*bamiléké*» a été aussi limitée par la vallée du Noun, no man's land historique entre les chefferies à l'est du Noun et le royaume Bamoum. Le district de Fontem, quant à lui, a toujours été considéré, par les administrateurs, comme apparenté au pays Bamiléké, bien qu'il en soit séparé par la frontière franco-anglaise.

Malgré le caractère artificiel de son étymologie qui relève d'une intervention extérieure, le terme «*bamiléké*» est adopté par les intéressés eux-mêmes. En outre, il se justifie objectivement dans la mesure où il individualise effectivement un sous-ensemble dans l'aire culturelle que nous venons de présenter. Le plateau «*bamiléké*» se distingue des autres régions de l'ouest du Cameroun par les traits suivants :

a - l'importance de son bocage

Il s'étend de Dschang à Bandjoun et le degré d'humanisation de son paysage correspond à une forte occupation du sol avec habitat dispersé.

(12) C'est ce qu'explique l'administrateur L. GEAY à Mme L. DUGAST dans une lettre du 29 mars 1944. Cette version se trouve confirmée, du côté du Cameroun anglophone, par le Dr Elisabeth DUNSTAN.

(13) Dans un article récent, B.M. CHILVER et P.M. KABERRY - 1972 - réagissent contre cette extension abusive du terme Tikar qui ne recouvre plus une entité linguistique ou ethnique : The Tikar problem : non-problem, *IN J. of African Languages*.

b - de très fortes densités

Dans le quadrilatère Dschang-Bangangté-Bafoussam-Mbouda, les densités des chefferies dépassent toutes 150 h au km². Bahouan, à l'ouest de Bandjoun, atteint 320 h au km². Ces fortes densités alimentent un important courant migrateur.

c - une administration coloniale française

Elle a réduit progressivement l'autonomie des chefs traditionnels afin de les transformer en agents d'exécution. Cette politique a introduit une nette différenciation par rapport à la zone sous tutelle anglaise. Cette évolution du pouvoir traditionnel et sa collaboration avec l'administration coloniale ne furent d'ailleurs pas sans incidence sur la révolte upéciste de 1958-1960 où les chefs (*mfo*) furent violemment contestés dans un contexte de lutte ouverte anti-coloniale. Il est significatif que cette révolte qui affecta l'ensemble du plateau bamiléké et qui troubla le département du Mungo et la ville de Douala, n'empiéta ni sur le pays Bamoum ni sur la zone anglophone. Elle ne s'articula pas non plus avec les maquis Bassa qui lui furent antérieurs.

d - le degré de son intégration à l'économie marchande

L'Ex-Cameroun Occidental sous administration anglaise était resté une région marginale du Nigéria. La région de Bamenda était considérée comme un réservoir de main-d'œuvre pour les grandes plantations de type européen de la partie sud. Du côté français, le développement de la caféiculture à partir des années cinquante, l'établissement d'un réseau routier dense, et la participation active des Bamiléké au secteur commercial, accordaient à l'économie marchande une place de plus en plus importante. Pour faciliter la pacification de la région, les populations furent regroupées et un axe routier stratégique traverse maintenant le plateau de Bafang à Bafoussam, prolongeant ainsi la route Douala-Nkongssamba. La région bamiléké se trouve donc plus étroitement reliée à l'aire d'influence de Douala et un processus d'urbanisation s'amorce au niveau des chefs-lieux de département. Le cas de Bafoussam est éloquent : de 6000 habitants en 1956, elle passait à 35000 en 1967. Cette urbanisation s'accompagne d'une modernisation des campagnes : équipements sociaux (écoles, dispensaires, etc.), cases en dur (parfois avec étage et groupe électrogène) constituées par les émigrés dans leur chefferie d'origine, multiplication des bâtiments administratifs, intensification du trafic routier, etc..

Dans l'état actuel de mes recherches, le terme «bamiléké» apparaît adéquat, à la condition cependant de l'inscrire dans un ensemble plus vaste : les populations des plateaux de l'ouest du Cameroun. Je dirai : «les sociétés bamiléké», pour sous-entendre que les groupes humains concernés continuent encore à se référer principalement à leur chefferie respective.

2 – LE CHOIX D'UN TERRAIN

Le pays Bamiléké totalise plus d'une centaine de chefferies qui sont différentes dans leur taille (de 1000 à 30000 h) et leur milieu écologique (bocage, savane, forêt). Les titres de notabilité et les noms des associations coutumières varient linguistiquement d'une chefferie à une autre. Mieux, les études de R. BRAIN sur les Bangwa de la région de Fontem révèlent des variations importantes quant aux structures sociales, par exemple le régime matrimonial du *nkap* (14). Le choix d'une chefferie risque alors de relever de l'arbitraire et du contingent.

(14) R. BRAIN - 1965 - Bangwa (Western Bamileke) marriage wards. *Africa*, 39, 1, janv., pp. 11-25.

Ce choix fut épargné car la monographie d'une chefferie du plateau se trouva écartée, comme moyen d'approche, à cause des séquelles éventuelles de la crise des années soixante qui auraient pu gêner une enquête intensive. Cette appréhension s'est d'ailleurs révélée, par la suite, nettement exagérée puisque depuis 1970 trois monographies de chefferie ont pu être conduites avec la collaboration des intéressés (15). Cet éloignement de l'aire d'habitat traditionnel bamiléké n'a pas été un handicap grâce aux travaux de J. HURAUULT et C. TARDITS (16) qui apportent une connaissance de la société traditionnelle. Vu ces travaux, il n'était pas absolument indispensable que je commence l'enquête par l'investigation d'une zone de départ de l'émigration.

Bien qu'étant conscient de l'importance, pour le migrant, de sa société d'origine, c'est donc vers les zones d'immigration que je me suis tourné. Cette restriction dans le choix du terrain n'était pas pour me déplaire. Certes, l'étude d'un milieu traditionnel, relativement bien «conservé», réserve toujours au chercheur un certain plaisir exotique et apporte une dimension historique indispensable à toute étude sociologique ; mais l'étude d'un nouveau milieu facilite mieux l'appréhension des changements, renseigne sur les stratégies adoptées par les agents sociaux, groupes et individus. C'est en effet par celles-ci que se réalise, en définitive, l'adaptation d'un ensemble ethnique aux variations du champ économique et politique ce qui correspond, dans la phase actuelle, à son insertion dans un contexte de construction nationale.

J. HURAUULT a su mettre en évidence la dynamique interne des sociétés bamiléké : une forte mobilité sociale s'y manifeste, en s'articulant à des statuts sociaux rigoureusement hiérarchisés et à un pouvoir politique centralisé et personnifié par le Chef (*mfo*). L'individualisation des lignées non héréditaires après la seconde génération, un droit successoral qui privilégie un héritier parmi tous les fils du défunt, une éducation qui valorise le travail et l'enrichissement individuel, la possibilité de «capitaliser» des femmes par le régime matrimonial du *Nkap* (17), apparaissent dans l'analyse de J. HURAUULT comme les principaux moteurs de la promotion sociale des individus. Cependant, cet auteur traite principalement de la société traditionnelle et s'arrête aux années cinquante.

Le comportement économique actuel des Bamiléké, qualifié de «dynamique», reste encore inexploité dans la littérature existante. Aujourd'hui, l'axe Douala-Bafoussam est la région la plus développée du Cameroun et Douala fait figure de capitale économique pour tout l'ouest du Cameroun. Dans cette économie régionale, les Bamiléké émigrés, devenus planteurs, artisans, transporteurs, commerçants, jouent un rôle de premier plan. Une bourgeoisie nationale, intermédiaire du capitalisme international, contrôle les maisons d'import-export et de redistribution. Ce «dynamisme» qui étonne l'observateur par ses initiatives d'envergure, est souvent interprété en termes pré-scientifiques qui font appel à la notion vague de «mentalité», concept aristotélicien par excellence pour reprendre l'expression du psychosociologue Kurt LEWIN (18), c'est-à-dire qui explique les attitudes sociales d'un individu ou d'un groupe par une qualité innée possédée par cet individu ou ce groupe. Dans le cas bamiléké, cette affirmation est souvent liée à une assimilation avec l'europpéen : même mentalité, même réussite. Le patrilignage, du fait de sa faible étendue et de l'individualisation de ses lignées, n'exerce pas une emprise familiale trop forte sur l'individu. Le droit successoral favorise un fils et les autres enfants doivent faire preuve d'initiative pour s'établir. Devant ces

(15) BALENG par J. BLUMMER, BANGWA par C.H. DE LA TOUR DEJEAN et BANA, par moi-même.

(16) J. HURAUULT - 1962 - *La structure sociale des Bamiléké*. Mouton et Cie éd., Paris, La Haye, 133 p.
C. TARDITS - 1960 - *Les Bamiléké de l'Ouest-Cameroun*. Berger-Levrault éd., Paris.

(17) «... Une fille est donnée en mariage par son père ou par le titulaire d'un droit de disposition matrimoniale sur elle, le *tankap*, à un homme sans que celui-ci ait à verser de dot, en dehors de quelques services ou de la remise de faibles cadeaux (chèvre et huile de palme) au père et à la mère de la fille, en contre partie de quoi ce mari, une fois devenu père, n'exercera lui-même aucun droit de disposition matrimoniale sur une ou plusieurs des filles issues de cette union... ce droit revenant à l'homme qui lui a procuré une femme, le *tankap*. Ce dernier pourra donner en mariage cette fille, la *younkap*, sous le même régime que sa mère ou bien sous régime dotal ; il pourra également se procurer par échange, en la fiançant, une épouse de plus...» C. TARDITS, *op. cit.*, p. 20.

(18) Kurt LEWIN - *Psychologie dynamique, les relations humaines*. P.U.F. éd., Paris.

faits, on se plait à évoquer «l'individualisme» de cette population, son sens de l'épargne et de l'effort et les possibilités qu'elle a d'élaborer sur le plan économique un capitalisme libéral comparable au modèle européen. Afin d'éviter de tels jugements, élogieux certes mais qui sont de l'ordre de la description et non de la causalité, il me fallait étudier les comportements économiques actuels des Bamiléké en les reliant aux structures sociales de leurs sociétés. Pour cela, l'étude d'une zone d'immigration a semblé devoir être plus fructueuse. Celle-ci peut être, en effet, définie comme un lieu d'actualisation des stratégies économiques.

Pour les besoins d'une enquête qualitative, avec intervention d'une équipe limitée à un chercheur et à un ou deux collaborateurs, il fallait trouver une zone d'immigration qui soit géographiquement aisée à cerner et de volume démographique relativement réduit. Les études géographiques de J. CHAMPAUD (19) qui couvrent l'ensemble des plateaux de l'ouest du Cameroun et qui situent les zones de colonisation agricole, me furent un guide précieux.

Un premier choix s'imposait entre les divers types d'immigration (20) illustrés dans le tableau suivant :

Tableau 1
Les zones d'immigration bamiléké

Type d'immigration	urbaine	rurale	
		ancienne	récente
spontanée	Douala Yaoundé centres du Mungo	Mungo (1910) Makénéne (1940) Tombel	Plaines des Mbo Plaine de Ndop (1960)
orientée	New Deido (1961) (Douala)	Nkogam (1937) (arrd. de Foumbot)	Galim (1969) Magba (Plaine Tikar)
dirigée		rive gauche du Noun (1932)	Opération Yabassi-Bafang (1966)

Les villages de l'Opération Yabassi-Bafang répondaient aux critères sus-indiqués : 2500 habitants en juin 1970, répartis dans treize villages et vivant dans un isolat géographique. Son principal intérêt résidait dans son caractère récent : les trois premiers villages, fondés en 1966 en pleine forêt, dans une zone jusqu'à présent marginale et sous-équipée, avaient cinq ans d'existence au début de l'enquête. Je pouvais considérer de tels villages comme un véritable laboratoire où s'élaborait - à partir d'un point zéro - la vie sociale des immigrés. La faible densité des populations autochtones, la politique résolument ségrégationniste de l'Opération (21) et l'application de la loi foncière concernant le Patrimoine Collectif National (22) confirmaient ce point de vue.

Je risquais, par contre, de me heurter au caractère artificiel de villages créés par une colonisation agricole de type dirigé. Cette opération, qui repose en grande partie sur un financement extérieur, ne risque-t-elle pas de végéter si cette source se tarit ? L'immigration spontanée prendra-t-elle le relais des campagnes de recrutement ? Les relations verticales qui se développent par rapport à l'administration et à

(19) J. CHAMPAUD, *op. cit.*

(20) J.P. RAISON, *op. cit.*

(21) La SODENKAM limite son encadrement technique aux seuls villages pionniers et les autochtones doivent donc se faire pionniers, s'ils veulent bénéficier directement de l'opération.

(22) Décret-Loi n° 63-2 du 9 janvier 1963.

l'encadrement, ne vont-elles pas étouffer les relations horizontales entre immigrés ? La société pionnière saura-t-elle acquérir son autonomie ?

J'ai pu ultérieurement remarquer que ce type de relations verticales, en faveur des pouvoirs administratifs et techniques, se retrouvait sur l'ensemble du Pays Bamiléké où un système d'allégeance aux structures étatiques mises en place dans la phase actuelle de construction nationale, concurrence en maints endroits le système de dépendance traditionnelle au Chef (*mfo*). N'y aurait-il pas là un transfert aboutissant à la consécration des relations verticales ? Par ailleurs, l'enquête sur les villages pionniers a révélé les multiples initiatives des colons qui n'ont nullement un rôle passif d'assistés. D'ailleurs, les interventions de l'encadrement ne se révèlent pleinement efficaces que si elles coïncident avec les calculs économiques à long terme qui ont conduit ces pionniers dans cette zone. C'est en définitive ce degré de compatibilité qui détermine la réussite de l'Opération.

Ces initiatives de la société pionnière en réponse aux incitations des responsables de l'Opération se traduisent par une participation des colons aux institutions mises en place par les pouvoirs publics. J'ai pu observer aussi la naissance d'institutions spontanées dans les secteurs de la vie sociale non soumis directement à ces rapports d'extériorité. Après cinq ans d'existence, les villages pionniers sont devenus de véritables communautés villageoises, autonomes, spécifiques et conscientes.

3 – DYNAMIQUE DE L'ORGANISATION SOCIALE DES VILLAGES PIONNIERS

Venus de Douala, du Mungo et des cinq départements bamiléké, sur décision individuelle, peu de colons - sauf quelques groupes de gardes civiques (23) - se connaissaient déjà avant leur arrivée dans la zone. Chaque village peut donc être considéré comme un groupe primaire, non encore différencié ni hiérarchisé, où les individus sont dans une situation de face à face. En outre, on doit noter l'absence quasi totale d'un cadre matériel préétabli - sinon un espace de forêt à défricher !

Tout est à créer pour organiser cet espace villageois. A l'entrée du périmètre de colonisation agricole, une pancarte donne au visiteur un minimum d'information historique : «En 1964, la forêt partout...» En fait, la forêt était de type secondaire et l'occupation de l'espace par les populations autochtones, non négligeable. Cependant, la partie septentrionale du département du Nkam, marginalisée par le réseau routier mis en place par la colonisation (24) victime d'un exode rural qui s'est accentué à partir des années cinquante, occupée par des maquis en 1960, présentait un état tel de sous-équipement, de léthargie économique et de faible densité démographique, qu'on peut considérer que la mise en valeur de la région par des cultures d'exportation, a pratiquement démarré avec l'Opération (25).

Au début, les relations avec les autochtones ont été des plus réduites. Lorsque les premiers colons arrivèrent à Sohok, ils y trouvèrent 40 cases dispersées et 184 habitants. Ceux-ci ne purent pas assurer la totalité du ravitaillement en produits vivriers, ni fournir des nattes en quantité suffisante pour couvrir les toits des premiers campements. La seule activité économique notable des autochtones (Mbang et Dibum)

(23) Les gardes civiques constituent une milice qui a été formée au moment des troubles des années 60. Le succès de la pacification les obligea à se reconvertir et plusieurs entrèrent dans l'Opération Yabassi-Bafang dès 1966.

(24) En 1911, le Chemin de Fer du Nord, de Douala à Nkongsamba, commence à drainer à son profit les produits d'exportation et les mouvements migratoires. La piste précoloniale qui traverse l'actuel département du Nkam par Nkondjok et qui aboutit à Yabassi sera progressivement délaissée.

(25) Trois jours de portage étaient nécessaires pour évacuer tines d'huile, palmistes, café et cacao, vers Yabassi, Bagang ou Nkongsamba.

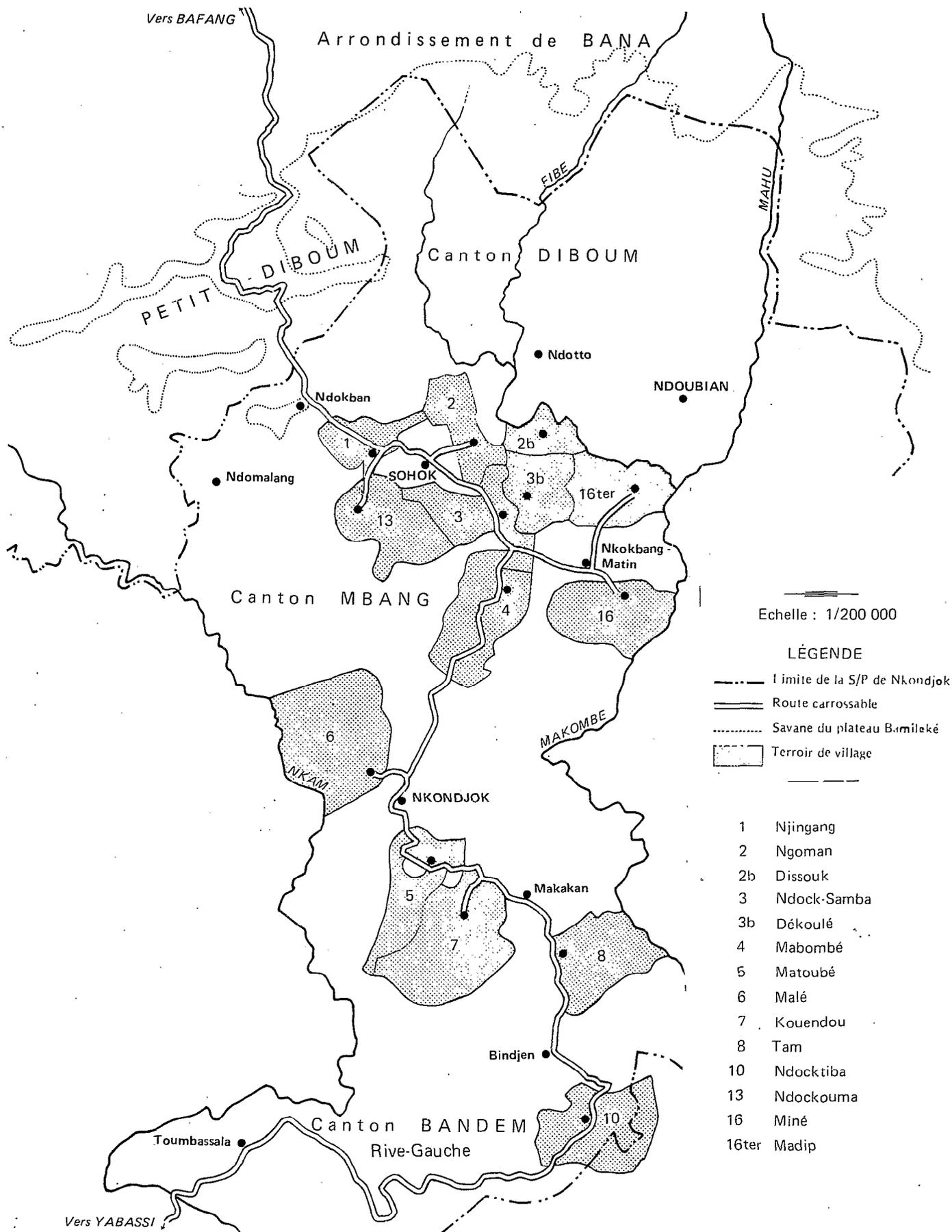


Figure 3
 Les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang
 S/P de Nkondjok

J.C. BARBIER O.R.S.T.O.M. 1971

était l'échange, sur le marché de Bankambé à la limite du plateau bamiléké, de tines d'huile de palme contre du sel, du poisson séché et des biens de consommation moderne (vêtements, savon, pétrole, etc..) Ce sont les colons eux-mêmes qui ouvrirent le marché actuel de Sohok.

L'occupation de l'espace par les populations autochtones n'apparût donc pas au début très contraignante. D'ailleurs, les terroirs des nouveaux villages ont été délimités à l'écart des habitations autochtones, sur des terres non-utilisées qui tombaient sous la loi foncière de 1963 portant création du Patrimoine Collectif National.

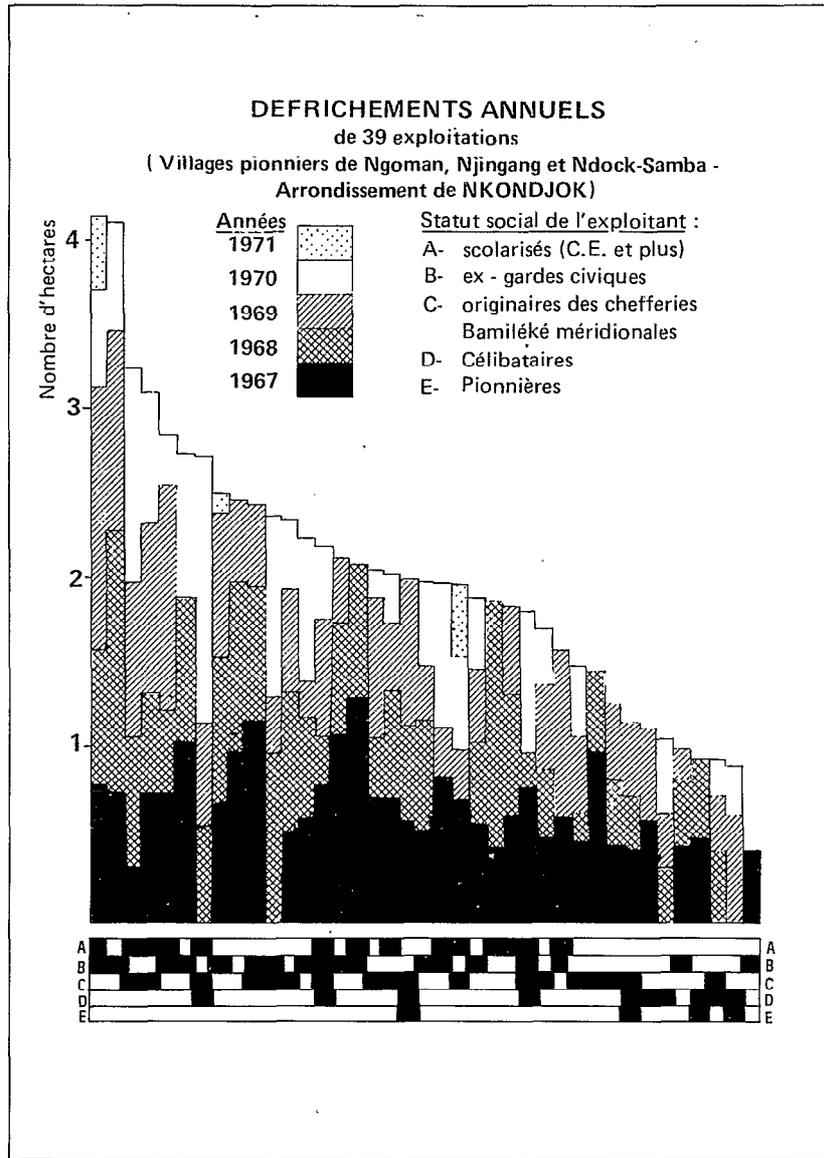
Deux catégories de colons fournirent les premiers contingents : les gardes civiques et les originaires du Haut Nkam. Formés rapidement en 1960 pour seconder l'armée dans les opérations de pacification, les gardes civiques devaient envisager leur reconversion après leurs succès militaires. Ils répondirent volontiers à l'appel que leur lancèrent les promoteurs de l'Opération, puisqu'ils représentent 17% des trois premiers villages. Le département bamiléké le plus proche, le Haut Nkam, dont les chefferies les plus méridionales (Petit Diboum et l'arrondissement de Bana) ont une économie de forêt avec exploitation du palmier à huile, a de son côté alimenté l'Opération par un phénomène d'osmose : plus de 40% des pionniers pour les deux premières années de recrutement. Enfin, dans une seconde phase, l'information peut faire preuve du démarrage déjà effectué de la colonisation et touche alors des jeunes qui sortent de l'école ou qui sont en chômage dans les centres urbains. C'est ainsi que les derniers villages installés se caractérisent par une plus grande jeunesse de leurs membres : 65% ont moins de 25 ans au village de Kouenjou, contre 32% dans les trois premiers villages au moment de leur installation.

Un processus de différenciation sociale va opérer rapidement parmi les immigrants. Les gardes civiques apparaissent, dès le début, comme une catégorie privilégiée. Déjà initiés à la forêt par leur lutte contre les maquis du Nkam et habitués à la vie des campements (ce que furent les premiers villages lors de leur installation), ils constituèrent un contingent d'élite, véritable «fer de lance» de l'Opération. Leur présence armée assura, d'ailleurs, une fonction sécurisante indispensable en 1966 où des troubles étaient encore à craindre à l'est de la zone de colonisation. En outre, leurs fusils, alimentés par des cartouches obtenues auprès de l'administration pour chasser les singes auteurs de déprédations dans les champs, augmentèrent la qualité de l'approvisionnement des pionniers par la vente ou le don de gibier. Protecteurs et pourvoyeurs en viande, les gardes civiques les plus dynamiques bénéficièrent de la reconnaissance des autres pionniers le jour des élections des comités de direction de village (26). Ce prestige social s'ajoute à d'importants avantages matériels. Salariés depuis 1960, la plupart d'entre eux ont eu le temps de se marier, ou du moins d'économiser en prévision de la dot. En plus, l'inscription comme pionnier n'entraîne pas une rupture dans le versement de la solde : celle-ci va, certes, en diminuant mais elle reste à un niveau plus élevé que la prime alimentaire touchée par les autres pionniers (27). Enfin, une prime de licenciement leur est également versée. La plupart des gardes civiques utilisèrent à bon escient cette rentrée d'argent : ventes à emporter, petits commerces de vêtements ou de biens d'usage courant, divers dépôts (pain, sel, poisson séché, pétrole, etc.) s'ouvrirent très tôt dans chaque village. C'est ainsi, qu'en plus des fonctions déjà évoquées, les gardes civiques acquérirent, par leurs investissements, une fonction commerciale.

Les expériences professionnelles antérieures jouent aussi un rôle important dans ce processus de différenciation sociale. Les originaires de la partie méridionale du plateau bamiléké (du Petit Diboum à la chefferie de Bazou) ont mis à profit leur connaissance des techniques d'exploitation de la forêt : cueillette

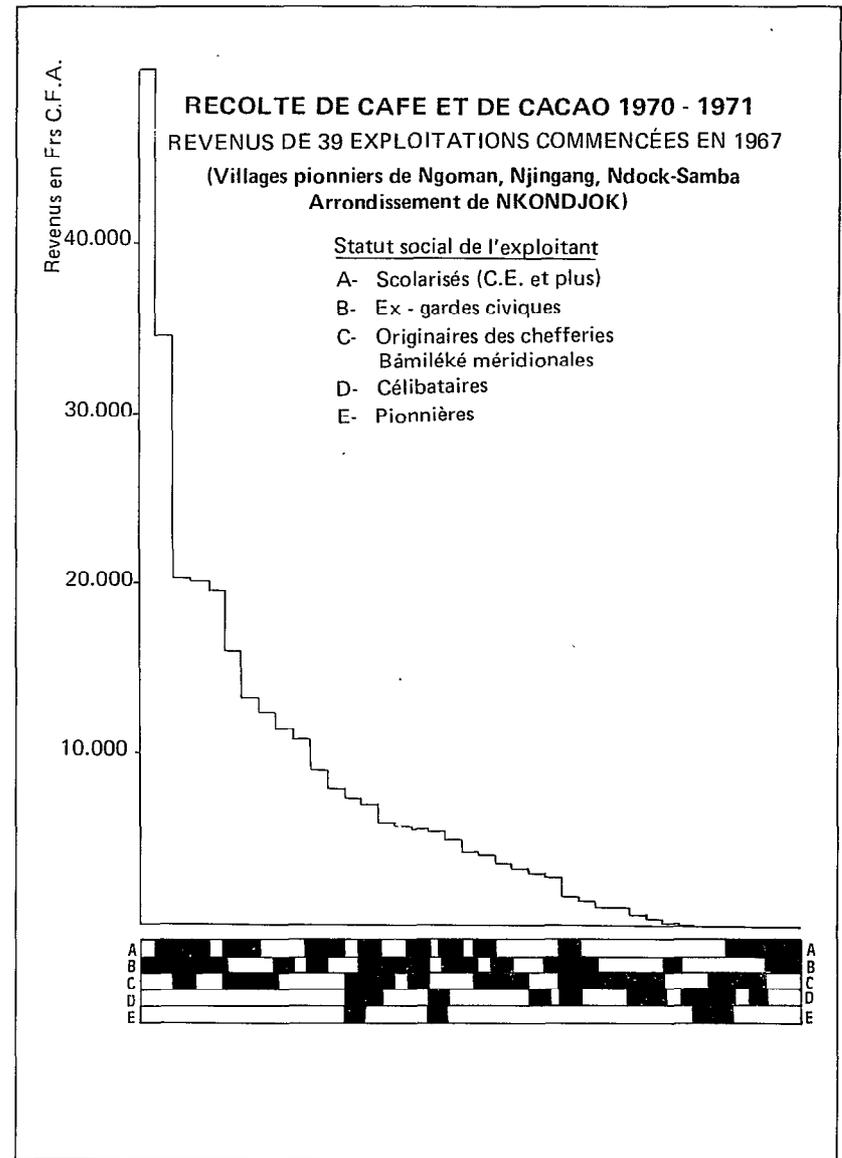
(26) C'est un organe collectif qui veut éviter les inconvénients de la nomination d'un chef de village. Il est l'intermédiaire entre l'encadrement et la population pionnière et doit coordonner les activités collectives du village. J.C. BARBIER, *op. cit.*, p. 192.

(27) Chaque pionnier reçoit au total une aide de 81000 F CFA qui s'étale sur les trois premières années d'installation avec un tarif dégressif. J.C. BARBIER, *op. cit.*, p. 142.



Enquête O.R.S.T.O.M. 1971

Figure 4
Défrichements annuels de 39 exploitations



J.C. BARBIER 1971

Figure 5
Récolte de café et de cacao 1970-1971

du vin de palme et des palmistes (28), taille des piquets, débitages de carabottes (29), pose de pièges, travaux de vannerie, etc.. Une terminologie consacre ces diverses activités en les assimilant à des métiers spécialisés que les intéressés exhibent volontiers comme identité professionnelle : grimpeur, vigneron, scieur. D'autre part, les migrants, qui ont transité en milieu urbain ou semi-urbain où ils ont exercé une activité non agricole (les trois-quarts des deux premiers villages) arrivent dans la zone avec un savoir-faire technique qu'ils peuvent mettre immédiatement en application car chaque village est un chantier de construction. Anciens maçons, menuisiers et charpentiers, sont requis par leurs voisins. Suite à un effet de démonstration, les autochtones qui souhaitent moderniser leur habitat font aussi appel à eux. D'autres activités artisanales sont également opportunes pour l'organisation de la vie sociale des nouveaux villages : tailleurs, matelassiers, cordonniers, coiffeurs, réparateurs de vélo, etc.. se font une clientèle. Ces activités artisanales apportent à leurs auteurs une contribution monétaire non négligeable. En effet, avant les premières récoltes substantielles de café et de cacao, c'est-à-dire avant un délai minimum de six ans, le budget des colons n'a comme seules ressources que la prime alimentaire des trois premières années et la vente des produits vivriers.

La répartition des lots est également créatrice d'inégalités. Un quadrillage géométrique découpe uniformément l'ensemble du terroir en lots de superficie égale (environ 4 ha). Sont éliminés ceux dont le relief est trop mouvementé (par exemple, des pentes trop fortes) ou qui se situent dans une zone inondable. Les autres sont distribués par tirage au sort à raison de deux lots par pionnier. Or, la qualité des sols est variable car des taches de basalte recouvrent, par endroit, le socle de roches métamorphiques. Cela donne deux types de sols auxquels les cultures vivrières réagissent très différemment : malgré l'humus de la forêt défrichée, la fertilité des sols sur socle diminue dès la seconde année culturale.

Ces inégalités de départ sont accentuées par la stratégie des agents sociaux. Les gardes civiques et les artisans bénéficient de rentrées d'argent qui leur permettent d'investir dans des activités non-agricoles, d'employer de la main-d'œuvre salariée pour continuer le défrichement de leurs lots, et d'entretenir leurs plantations avec les traitements phytosanitaires. D'autre part, ces catégories plus aisées accèdent plus facilement aux femmes. Or, un phénomène de rareté existe à ce niveau. Il se retrouve dans toute zone d'immigration récente mais s'ajoute dans notre cas l'inhospitalité d'une zone forestière d'accès relativement difficile à partir du plateau, ce qui, au début de l'Opération, effraya épouses et fiancées. De nombreux pionniers restent encore célibataires : 40% dans les trois premiers villages.

Le planimétrage de 39 exploitations choisies dans les trois premiers villages permet de constater qu'après cinq ans de travail dans les plantations, de profondes différences économiques se manifestent (cf. graphiques). Les catégories les plus privilégiées sont les scolarisés et les ex-gardes civiques. Célibataires et pionnières, par contre, avancent moins vite.

Cependant, la réussite économique individuelle ne suffit pas à elle seule à assurer le prestige social. Elle doit être complétée par une participation active aux institutions sociales. C'est en effet, à ce niveau institutionnel de la communauté villageoise que les leaders vont se trouver consacrés dans leur promotion économique et sociale. La bonne gestion de son exploitation ne rend-elle d'ailleurs pas plus crédible celle des affaires publiques ? Un planteur de médiocre réputation, qui postulerait la responsabilité d'une fonction sociale importante, se verrait vite accusé de «faire de la politique». Le planteur, dont on connaît la réussite personnelle, se doit d'être le premier à cotiser lorsqu'un deuil atteint un membre du village, quand il faut organiser l'accueil d'une personnalité administrative ou encourager l'équipe de football. La générosité du planteur aisé ne sera pas une exhibition égocentrique de sa richesse mais essentiellement la preuve de l'intérêt qu'il porte aux événements communautaires. Un tel planteur sera alors sollicité pour présider le

(28) Il faut grimper le tronc de l'*elaeis* de plus de 20 m de haut avec un cerceau de lianes qui entoure à la fois le tronc et le grimpeur. Ce dernier monte par coups de reins.

(29) Certains arbres comme le parasolier se débitent facilement en planches éclatées appelées localement «carabottes» du nom anglais «carved boards».

«bureau» d'une association. Ce transfert de la réussite économique à la prise en charge de fonctions institutionnelles à l'intérieur de la communauté villageoise explique le militantisme des pionniers : dans chaque village, j'ai pu constater le fonctionnement effectif de nombreuses institutions qui, dans d'autres régions restent souvent à l'état de simples organigrammes.

Les comités de direction de village, les comités de base du parti politique U.N.C. (Union Nationale Camerounaise) et des associations affiliées (l'O.F.U.N.C. pour les femmes et la J.U.N.C. pour les jeunes), la coopérative (C.R.E.A.) et la mutuelle (C.A.M.P.I.) (30), les associations de parents d'élèves, les associations de football, les bureaux des foyers chargés du programme des activités culturelles, etc.. ont tous à leur tête la trilogie de titres : président, secrétaire, trésorier ; à laquelle s'ajoutent les vice-..., les adjoints, et, selon les cas : un délégué aux comptes, agent aux conflits, un responsable de la propagande, etc.. Cette énumération montre combien l'accès aux titres est très ouvert.

Une attention toute particulière doit être portée aux associations de danses traditionnelles qui se multiplient dans tous les milieux d'immigration bamiléké. Ces associations s'intitulent elles-mêmes «sociétés de danses folkloriques». Par là, elles affirment leur fonction ludique et sont présentes à toutes les réjouissances publiques. Elles entrent notamment dans le programme des festivités des fêtes nationales et des visites de personnalités administratives ou politiques. Elles représentent, à ce moment là, la société pionnière dans sa spécificité culturelle, en face des autorités. Par ailleurs, l'étude de leur fonctionnement interne révèle leur efficacité au niveau de l'entraide. Toutes ces associations pratiquent, en effet, la cotisation et le groupe de travail, lorsqu'un membre du groupe est affecté par un deuil, une maladie ou un accident. Il s'agit là d'un soutien efficace dont la caractéristique essentielle est d'être interne à la société pionnière. L'association fonctionne aussi comme «tontine» ce qui oblige chaque membre à l'épargne dans l'attente d'une forte rentrée d'argent quand son tour sera venu. Lorsque la caisse de l'association est suffisamment remplie par les amendes (31), un système bancaire peut être mis en place avec des prêts à court terme.

Instruments particulièrement efficaces pour l'économie des milieux d'immigrés en phase d'installation, ces associations sont aussi créatrices d'originalité et de prestige social. Elles rivalisent en pas et parures de danse et, à l'intérieur de chacune d'elles, une hiérarchie de titres modernes remplace les titres traditionnels de notabilité. Cotisation plus élevée, assiduité aux réunions, initiatives opportunes proposées à la discussion, conseils et avis donnés avec conviction mais modération, discipline et générosité à la suite des décisions du groupe (montrer l'exemple en versant le premier sa part lors d'une collecte et en dépassant la somme minimale prescrite) etc.. sont autant de comportements valorisés par le groupe. L'accès aux fonctions, à l'intérieur de ces associations, dépend d'une stratégie à base de mérite individuel où le leader doit donner constamment des preuves de son dévouement aux affaires collectives. Cet accès aux fonctions n'est pas immédiatement lié au statut social de départ : âge, nombre de dépendants, niveau d'instruction, richesse économique, etc.. Il s'acquiert par une stratégie que l'on peut qualifier de politique au sens large du terme.

4 – MODÈLE CULTUREL ET CONTINUITÉ HISTORIQUE

L'étude des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang a donc permis de dégager un procès d'organisation sociale qui opère dans ce milieu d'immigration récente. Je propose de le formuler pour l'instant en termes descriptifs :

(30) J.C. BARBIER, *op. cit.*, p. 192-201.

(31) Un règlement intérieur strictement appliqué multiplie les occasions d'amende : retard à la réunion, absence injustifiée, bavardage, prise de parole sans autorisation, lenteur à cotiser, comportements repréhensibles tels que l'ivresse et la gourmandise, etc..

- des individus (et non des groupes déjà constitués),
- originaires de l'ensemble du Pays Bamiléké (même aire culturelle, mais chefferies indépendantes politiquement les unes des autres),
- qui bénéficient d'une relative autonomie par rapport aux autorités traditionnelles (les chefferies d'origine et les populations autochtones de la zone d'arrivée),
- émigrent pour accéder à des activités économiques susceptibles de déclencher, dans le contexte contemporain, un processus d'accumulation du capital : la plantation de café et de cacao complétée par des activités non-agricoles lucratives (commerce, transport, artisanat, etc.),
- cette réussite économique individuelle est valorisée par le groupe. Elle se trouve consacrée par l'accès aux multiples fonctions distribuées par les institutions villageoises.
- ces leaders, en participant activement aux institutions communautaires, se trouvent dans une situation privilégiée par rapport aux pôles d'autorité existants, vis-à-vis desquels ils entrent dans une relation verticale.

Ce mode d'organisation sociale a été dégagé d'autant plus aisément que des processus de différenciation économique se sont manifestés rapidement par la présence, dès le début de la colonisation agricole, d'une catégorie privilégiée (les ex-gardes civiques (32)) ; et que l'organisation institutionnelle des nouveaux villages a été provoquée et encouragée par le contexte d'une opération d'immigration dirigée. En cela, la zone choisie a bien joué le rôle de laboratoire pour l'observation de faits sociaux en accélérant une évolution qui se serait produite spontanément mais avec plus de lenteur.

Il reste cependant à vérifier cette dynamique de l'organisation sociale dans d'autres lieux d'immigration afin de déterminer son degré de généralité. Compte tenu des divers types d'immigration présentés précédemment, j'envisage entre autres l'étude d'un centre semi-urbain du Mungo.

Il reste aussi à déterminer si ce mode d'organisation sociale correspond à un modèle culturel, spécifique d'un milieu ethnique : les sociétés bamiléké. Pour cela, j'ai amorcé deux approches, l'une comparative, l'autre historique.

Une analyse comparative avec des zones d'immigration d'autres régions, par exemple les périmètres d'accueil du Nord-Cameroun, aménagés pour faciliter la descente des montagnards «kirdi», permettrait de vérifier ce lien entre l'appartenance ethnique et le mode d'organisation sociale élaboré par des immigrés (33).

L'enquête historique, quant à elle, peut donner des éléments de réponse à la question suivante : y a-t-il pour un milieu culturel donné une certaine continuité dans le temps et dans l'espace, des formes de sociabilité ? L'éloignement par rapport à l'aire d'habitat traditionnel, les changements écologiques (par exemple le passage des savanes des plateaux à la forêt), les variations du champ économique, introduisent-ils des distorsions notables de ces formes de sociabilité ? Sur ce point, une confrontation avec l'histoire du peuplement des plateaux de l'ouest du Cameroun, du XVIe au XIXe siècles, s'est révélée particulièrement riche d'enseignements.

La documentation historique qui évoque le peuplement du plateau bamiléké, est réduite pratiquement aux seules monographies des administrateurs coloniaux. A défaut d'une étude critique et synthétique de cette documentation, qui reste à faire par un historien, nous ne pouvons avancer un schéma de l'histoire de ce peuplement qu'à titre d'hypothèse. Cependant, nous pouvons déjà faire quelques remarques

(32) Par leur situation économique plus aisée, les ex-gardes civiques annoncent l'évolution de l'ensemble de la société pionnière. Leur comportement d'entrepreneurs locaux capables d'investir dans des secteurs non-agricoles, apparaît comme un prototype pour l'ensemble des colons et révèle le projet pionnier.

(33) C'est dans cette perspective que j'ai effectué une première visite de la zone aménagée de Babouri au S.W. de Guider où immigrent des Fali, Guidar, Daba, Guiziga et Moundang.

qui vont dans le sens d'une analogie avec le mode d'organisation sociale des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang que nous venons d'exposer :

- Le peuplement du plateau bamiléké a été progressif dans le temps et l'espace, puisque les dates de fondation des chefferies les plus anciennes remontent aux XVI-XVIIe siècles, et les plus récentes, celles du rebord méridional du plateau, se situent au XIXe siècle. Le peuplement progresse d'une façon diffuse et par habitat dispersé, en tache d'huile. Les chefferies, qui affirment avoir été fondées par un groupe déjà structuré avant sa montée sur le plateau, sont rares. Seules les chefferies originaires de l'est du Noun et qui ont été chassées par la pression Bamoum au XVIIe siècle et surtout au XIXe siècle, ont émigré en tant que chefferies. Partout ailleurs, la fondation d'une chefferie est l'aboutissement d'une structuration sur place des populations. Les mouvements migratoires qui alimentèrent le peuplement des plateaux de l'ouest du Cameroun, apparaissent plutôt comme les résultantes de multiples décisions individuelles que comme le transfert de groupes cohérents et de taille importante. Une telle occupation de l'espace ne répond nullement au schéma classique de la conquête territoriale par un groupe ethnique dominateur. De là, sans doute, l'hétérogénéité des éléments migrants et cette très grande complexité des mouvements migratoires d'où se dégage malgré tout une direction principale NE-SW.

- Les populations autochtones rencontrées sur place par les migrants n'ont laissé aucun souvenir qui puisse aider à la reconstitution de leurs sociétés. L'émigration en tache d'huile juxtapose, dans une première phase, des groupes familiaux de taille restreinte et d'origines souvent très diverses (34). Cette occupation de l'espace s'effectue autour de multiples pôles dont aucun ne semble disposer de suffisamment d'influence pour structurer, sur un grand espace, la population récemment immigrée : petits chefs locaux rencontrés sur place et notables chargés de la gestion d'un quartier. Chacun de ces pôles jouit, au début, d'une très grande indépendance politique.

- Au sein de cette population, la mobilité sociale procède des activités économiques individuelles et lucratives : trafic d'esclaves et des produits de traite (ivoire puis, plus tard, palmistes), commerce local (huile de palme, kola, tissus teints à l'indigo, petit élevage) avec la zone forestière et la vallée de la Bénoué, chasse, etc.

- Enrichi par le commerce ou la chasse, à la tête d'un lignage producteur de biens et de femmes, l'individu ambitieux entretient autour de lui un réseau de clients :

- il distribue généreusement des biens, par exemple de la viande, s'il est chasseur ;
- il achète des esclaves pour augmenter le volume démographique de ses dépendants (35) ;
- il donne des femmes sous le régime matrimonial du *Nkap* (le mariage est alors un échange différé qui fait du gendre un client et un producteur de femmes au service du donneur (36) ;
- il achète des fusils de traite et de la poudre.

Parallèlement à cet enrichissement, il fréquente assidument un notable ou un chef local susceptible de l'élever dans la hiérarchie des titres. L'autorisation de constituer sa propre association coutumière va lui permettre de structurer ses relations de clientèle. Ensuite, il lui suffira d'apparaître comme le protecteur efficace des populations, lors d'un événement qui menace la sécurité de la région, pour que celles-ci se détournent des chefs locaux trop faibles pour se mettre sous sa tutelle. Cette prise du pouvoir local n'est pas une usurpation par la seule force brutale. Elle doit s'accompagner de l'acquisition du titre de *Mfo*. Ce titre est donné par un chef local conquis et qui accepte sa domination, ou bien ravi par ruse. La possession

(34) A l'immigration de populations des plateaux de direction NE-SW, se sont ajoutés des mouvements migratoires en provenance de la zone forestière. C'est ainsi que les Yambassa, les Bakem, les Mbo et les Widékum participèrent activement au peuplement du rebord méridional des plateaux de l'ouest.

(35) Ce fut par exemple la stratégie du chef fondateur de Bandjoun d'où l'appellation de sa chefferie, «*njo*» signifiant «acheter».

(36) Cf. note 17.

d'attributs qui sacralisent le pouvoir (objets rituels et herbes à efficacité magique) est également requise. Cela aboutit, dans une seconde phase de l'organisation sociale des zones d'immigration, à l'émergence des dynasties actuelles qui sûrent créer des chefferies de plus grande taille.

- Par la création d'associations coutumières, le nouveau *mfo* structure hiérarchiquement sa population, impose la discipline et la sécurité et contrôle la mobilité sociale. Ces diverses associations se répartissent les fonctions qu'exige l'organisation du territoire par un pouvoir politique centralisé. L'entrée dans ces associations coutumières, hiérarchisées entre elles, souligne la promotion sociale des individus.

- Dans la recherche d'une promotion économique, sociale et politique, les individus entrepreneurs n'hésitent pas à émigrer. La mobilité sociale des sociétés bamiléké entraîne une forte mobilité géographique. En effet, le statut d'un individu est plus acquis par le travail et le mérite que donné par la naissance et le rang social de ses parents. L'âge et l'appartenance à un lignage ne suffisent pas à situer un individu dans la hiérarchie sociale. Ce dernier aura donc intérêt à saisir les occasions d'enrichissement offertes, à un moment donné, par le contexte économique. Cette stratégie explique, à notre avis, la très grande sensibilité de ces populations aux grands courants commerciaux du XIX^e siècle et sa participation, comme planteurs et commerçants, à l'économie introduite par la colonisation. L'image d'une paysannerie bamiléké cultivant avec soin les sols de son plateau me paraît trop restrictive. Déjà, à la veille de l'arrivée des Allemands, des populations étaient résolument descendues du plateau, en pleine forêt tropicale riche de palmeraies naturelles, entre le Ndé et la Makombé, le long des pistes d'orientation NE-SW qui acheminaient les produits vers la côte. Dès cette époque (seconde moitié du XIX^e siècle) les sociétés bamiléké débordaient nettement le seul milieu écologique du plateau, annonçant par là leur expansion contemporaine.

Cette confrontation avec l'histoire tend à confirmer que nous sommes bien en présence d'un modèle culturel : la civilisation des populations des plateaux de l'ouest du Cameroun propose effectivement un type d'organisation sociale qui lui est spécifique. Cette dynamique sociale s'appuie sur des initiatives individuelles qui se situent d'abord au niveau économique. Ces entreprises n'hésitent pas à se réaliser en dehors de la chefferie d'origine et alimentent des mouvements migratoires qui sont orientés par le champ économique et politique de l'époque. Par les associations coutumières, dont les associations de danse et de cotisation sont les héritières, s'effectuent la conversion de la richesse économique en prestige social. Ce système de promotion, qui met les initiatives individuelles au service de la collectivité, s'organise autour d'un pôle dominant, distributeur de titres honorifiques et de fonctions, qui situe hiérarchiquement les individus en termes directement politiques, indépendamment de leur appartenance lignagère. Ce pôle d'autorité est le Chef traditionnel (*Mfo*) mais aussi, depuis l'Indépendance, le pouvoir étatique.

C'est donc en termes de continuité que je suis conduit à analyser les populations bamiléké dans la variété de leurs zones d'immigration et dans leur évolution historique. L'expansion actuelle de ces populations, leur irruption dans des secteurs économiques qui nécessitent une grande capacité d'investissement, leur participation active au phénomène urbain, la modernisation de leurs milieux ruraux, le maintien plus que dans d'autres régions des formes et valeurs traditionnelles, sont autant de phénomènes couramment présentés comme la manifestation du «dynamisme bamiléké». Ils apparaissent - dans l'état actuel de mes recherches - comme l'adaptation d'un ensemble ethnique aux changements économiques par les multiples initiatives de ses agents sociaux. En reprenant les expressions de G. BALANDIER (37), nous pouvons dire que la dynamique «du dedans», interne au système social, s'articule avec la dynamique du «dehors» liée aux relations d'extériorité dont nous avons vu toute l'importance pour les sociétés de l'ouest du Cameroun.

(37) G. BALANDIER - 1971 - *Sens et Puissance*. P.U.F., Paris.

5 – ACTUALISATION D'UNE SOCIÉTÉ DANS DES SITUATIONS PARTICULIÈRES

Au terme de la première phase de l'enquête sur l'émigration bamiléké, je ne regrette pas le choix d'une zone qui pourtant apparaissait, à première vue, nullement représentative des phénomènes migratoires de l'ouest du Cameroun. Ces villages pionniers, nés d'une conjoncture historique exceptionnelle, ne s'apparenteront qu'à long terme aux zones d'immigration plus spontanée et plus ancienne. Or le chercheur en sciences humaines a souvent tendance à choisir, pour une étude monographique, une unité sociale et géographique susceptible d'englober la plupart des phénomènes observés dans la région. Cette unité est alors considérée comme le véritable microcosme d'un ensemble régional où le chercheur peut étudier les institutions et les divers groupes sociaux d'une société globale. La préférence va donc aux unités de taille limitée (pour les besoins de l'observation directe), homogène (appartenance à une même entité culturelle) et suffisamment complexe pour y retrouver les acteurs de la société globale. Les cas extrêmes sont souvent écartés : villages ethniquement hétérogènes, villages récents, villages créés et encadrés par les pouvoirs publics, etc.. C'est finalement toute une série de faits sociaux, indices d'une réalité en gestation, qui se trouve négligée.

Or, le choix de tels cas particuliers, non directement représentatifs d'un ensemble, s'il fait perdre en nuances et en complexité, peut cependant faciliter le repérage des faits sociaux fondamentaux. Pour une société en expansion, comme c'est le cas des sociétés bamiléké, il est indispensable de saisir les stratégies de ses agents sociaux dans les situations nouvelles où elles opèrent - sorte de front pionnier où les sociétés s'actualisent sans cesse pour s'adapter aux changements économiques et politiques. De même que l'anthropologue se doit de saisir les temps forts d'une société dans le jeu des institutions sociales qui lui révéleront les principaux acteurs et les rapports sociaux fondamentaux ; de même doit-il saisir aussi cette société dans toutes ses initiatives et ses innovations, dans ses réactions aux interventions extérieures, dans le réagencement de ses institutions en face des nouvelles structures étatiques et du développement de l'économie marchande.

Loin d'être « artificielle », l'Opération Yabassi-Bafang correspond à un moment précis de l'histoire des populations bamiléké, et n'est pas seulement l'histoire d'une intervention extérieure qui aurait pu rester sans réponse. C'est d'ailleurs parce que cette intervention rencontre effectivement les initiatives des migrants qu'elle peut déjà faire état d'une certaine réussite. Celle-ci se confirmera si l'Opération accentue sa comptabilité avec ce que nous avons appelé : le projet pionnier, c'est-à-dire les calculs économiques à long terme des colons concernés par l'avenir d'une zone d'immigration dont ils sont, en définitive, les principaux acteurs.

★